

Bulletin Municipal

INFORMATIONS MUNICIPALES

N°40 – JANVIER 2016



Le mot du Maire

2015 vient de se terminer , voici un récapitulatif des opérations de l'année.

Le site internet de la commune est régulièrement mis à jour par une commission d'élus. N'hésitez pas à transmettre vos avis et articles afin de le faire vivre. Il s'étoffera au fil des mois de nouvelles rubriques.

Depuis l'été, a eu lieu l'ouverture de la bibliothèque qui est superbement aménagée et fonctionne avec une équipe d'élus et de bénévoles. Chacun est bienvenu.

En matière de voirie nous sommes intervenus sur différents programmes : aménagement, busage, recharge de chaussée, tri-couche et entretien courant.

Pour 2016, voici les prévisions

L'intervention sur le clocher intérieur ainsi que les cloches qui doivent être restaurées.

Une étude pour relooker la salle communale en service depuis 1994 avec une extension côté sud. Si les financements sont accordés, les travaux pourraient être réalisés sur 2017.

Les projets en cours

Lotissement du stade

A ce jour, 3 lots sont vendus et 3 permis de construire accordés. 2 lots supplémentaires sont également réservés.

7 lots restent à la vente au prix de 15€ TTC le m².

Un lot en dehors du lotissement est également retenu route de la forge par un jeune couple de St Nicolas du Tertre qui habite aujourd'hui Ruffiac.

Projet Eolien

3 Eoliennes sur Saint Nicolas du Tertre et 1 sur Ruffiac devraient sortir de terre fin 2016.

Une étude est en cours sur St-Donat et Grisan pour 4 Eoliennes qui seraient implantées sur des parcelles communales.

Revenu attendu pour la Commune :

- La location du foncier est de 21 000€ / par an.
- Taxe foncière : 6 000€ / par an.

En parallèle, la CCVOL percevra l'IFER et la CET pour 65 650€ / an. Une partie de cette somme sera reversée à la Commune d'implantation des Eoliennes.

Schéma départemental de coopération intercommunale du Morbihan, proposé par Monsieur Thomas DEGOS Préfet du Morbihan :

La fusion proposée au 1^{er} janvier 2017 est la suivante :

- Guer communauté : 11928 habitants
 - Communauté Val D'Oust et Lanvaux : 19152 habitants
 - Communauté Communes de la Gacilly : 10857 habitants
- Soit 32 Communes pour une population de 41937 habitants.

La Fusion de 3 EPCI constitue un pôle économique et touristique fort de notre territoire. Concrètement ce mariage formerait une communauté de taille humaine et cohérente avec nos bassins de vies. Votre conseil municipal y a donné un avis favorable.

Résultat des 16 communes de la CCVOL : 8 communes ont voté Pour et 8 Contre.
Résultat du vote des 34 délégués communautaires : 18 Contre et 16 Pour la proposition du Préfet .
Aujourd'hui, la décision appartient au Préfet. Nous aurons son avis courant mars 2016.

Les communes nouvelles en France

54 communes nouvelles sont créées au 1^{er} janvier 2016 regroupant 242 communes, dont, en Bretagne, 13 communes nouvelles issues du regroupement de 33 communes.

A ce jour, les regroupements de Communes sont toujours possibles jusqu'au 31 mars 2016 pour une mise en place jusqu'en 2020 en phase transitoire. Chaque commune garde ses services, ainsi que la DGF. Les communes nouvelles sont prioritaires dans l'attribution des subventions d'investissement au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) de L'État.

Le Pays de La Gacilly a fait un état des lieux en vue d'un regroupement de communes nouvelles en 1 ou 2 blocs.

Pour rappel, la DGF attribuée à la commune est en baisse depuis 2014. La base de calcul est l'année 2013.

2014 : - 2 658 €

2015 : - 13 337 €

2016 : - 18 806 €

2017 : - 26 613 €

Heureusement, nous avons anticipé nos gros travaux depuis 2000 : assainissement collectif, création des Halles, aménagement du bourg, effacements des réseaux, logements communaux, lotissements...

Demain nous ne pourrons plus investir. Il ne nous restera que du fonctionnement au rabais. Aujourd'hui, beaucoup de communes ne peuvent plus avoir de financements pour leurs projets d'investissement et surtout de moins en moins de subventions.

Bienvenue à tous les nouveaux arrivants sur notre Commune, qu'ils soient propriétaires ou locataires.

Je les invite à se faire connaître et à s'associer aux activités à travers les différentes associations selon leurs loisirs. C'est la meilleure façon de faire connaissance avec la population nicolasienne.

Nos activités sont diverses. Dans notre commune rurale, nous vivons à l'unisson au fil des saisons, portés par l'industrie, l'agriculture, l'artisanat et le commerce qui contribuent à l'animation de notre Commune. Préservons-les !!!!

Sur notre territoire, nous sommes leader en énergie renouvelable : 2 méthanisations en fonctionnement ainsi que plusieurs installations de panneaux solaires. C'est également une serre à tomates qui emploie une moyenne de 10 personnes à l'année et qui vient de replanter au 1^{er} décembre 2015 pour la 2^{ème} année. Celle-ci est chauffée en partie par la méthanisation (40%), le reste par une chaufferie bois.

Par ailleurs, l'entreprise CICS a obtenu son permis de construire pour une installation sur la ZAC du Pâtis.

Je ne peux terminer ce mot sans avoir une pensée pour toutes les personnes qui participent de près ou de loin à la vie de la commune par les différentes associations. Merci aux bénévoles qui ont participé à la création des crèches et la pose des guirlandes pour les fêtes.

Merci à tous et félicitations pour votre disponibilité et vos actions qui rendent notre commune encore plus vivante, plus chaleureuse et accueillante.

Tous les membres du Conseil Municipal, les membres du CCAS, le personnel communal se joignent à moi pour vous adresser leurs Meilleurs Vœux pour 2016.

Bonne Année 2016

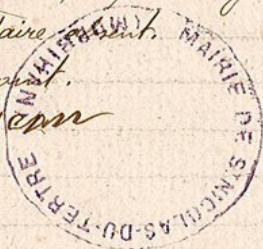
Jean Claude RIALLIN

Les naissances il y a 100 ans...

TABLE ANNUELLE DES ACTES DE NAISSANCES de la commune d *St Nicolas du Centre*
pendant l'année 1916, dressée en exécution du Décret du 20 juillet 1807.

N ^{os} DES ACTES sur le registre	NOMS ET PRÉNOMS	DATE DES ACTES
5	<i>Blaudeau Jean Marie Marcel Jean Marie</i>	<i>trois juin</i>
6	<i>Chefdor Jean Baptiste Auguste Marie</i>	<i>huit août</i>
1	<i>Danion Ernest Jules Marie</i>	<i>quinze janvier</i>
4	<i>Danion Nicolas</i>	<i>Dix neuf avril</i>
8	<i>Guigan Lucienne Marie Ange</i>	<i>Dix huit octobre</i>
2	<i>Doël Germaine Julienne Marie Joseph</i>	<i>Cinq février</i>
3	<i>Ricaud Albert Jean Marie</i>	<i>quinze avril</i>
7	<i>Rivière Alexis Pierre Marie Hémery</i>	<i>Dix huit septembre</i>
9	<i>Sorestre Marcel Joseph Marie</i>	<i>premier septembre</i>
10	<i>Royer Antoinette Marie Ange</i>	<i>Deux novembre</i>

Le Maire de la commune de Saint Nicolas du Centre, certifie l'exactitude de la présente table du registre des naissances qui contient dix actes.
A Saint Nicolas du Centre, le premier janvier, mil neuf cent dix sept.
Pour le Maire
L'adjoint.
Vigean



Chiffre et parafé pour dernier feuillet lesdits jour et an que devant.

[Signature]



NAISSANCES

Mewen RIALLIN

Le 26 janvier à Ploërmel

Fils de Mickaël et Myriam RIALLIN

1, la vallée

Clément PIQUET

Le 24 février à Ploërmel

Fils de Pierre PIQUET et Aurélie JOUAN

7, la rue aux filles

Loan GAOUYER

Le 7 mars à Redon

Fils de Jérémy GAOUYER et Sara FOUCAULT

26, la vallée

Maïna WARAMBOURG

Le 16 septembre à Redon

Fille de Toel WARAMBOURG et Céline LESECH

7, le Pont Bily

Dorian POYAC THOMAS

Le 2 octobre à Ploërmel

Fils de Janick POYAC et Sylvie THOMAS

1, les landiers

Félicitations aux heureux parents



MARIAGES

Sophie CHANUT & Guy MOUSSU

Le 4 avril

Carine DANION & Frédéric HEDAN

Le 5 septembre

Félicitations et meilleurs vœux de bonheur aux jeunes mariés

DÉCES

Mme GREGOIRE Solange - 60 ans

Le 2 septembre à Vannes

Mme NOEL Thérèse - 86 ans

Le 26 septembre à Vannes

Mme BAYON Léontine - 85 ans

Le 24 décembre à Josselin

Sincères condoléances aux familles

L'urbanisme du 2^{ème} semestre 2015



Permis de construire accordés :

-IBNYAHYA Yasmine
6, lotissement du stade

Construction maison individuelle

-HERBERT Didier
5, lotissement du stade

Construction maison individuelle

Les délibérations du 2^{ème} semestre 2015

Conseil Municipal du 29 septembre

Programme de voirie 2016 : demande de subvention départementale

Logements locatifs 7 rue du terre : changement des convecteurs

Budget assainissement : échange d'une pompe

Budget commune : décision modificative 3

Budget assainissement: décision modificative 1

Régime indemnitaire du personnel communal

Inspection périodique des systèmes électriques : salle polyvalente et église

Contrôle et entretien des hydrants 2015-2018

Vente aux exploitants de 2 terrains en location

Conseil Municipal du 24 novembre

CCVOL : Approbation du schéma de mutualisation

Validation du schéma de coopération intercommunale

Collaboration avec le CDG 56 pour la médecine professionnelle et préventive

Convention avec le CDG 56 pour l'inspection en santé-sécurité au travail

Budget commune : décision modificative 4

Salles communales : révision des tarifs au 1^{er} janvier 2016

Concessions cimetièrre : révision des tarifs au 1^{er} janvier 2016

Versement d'un fonds de concours au budget assainissement

Approbation de l'état des recettes irrécouvrables par la Trésorerie

Constitution d'un groupement de commande pour la passation d'un marché public de campagne de point à temps

Versement d'une subvention au budget assainissement

Halles de la Guette : achat d'un four

Bulletin d'informations par mail

Si vous souhaitez recevoir le bulletin semestriel d'informations municipales par mail, il vous suffit de vous inscrire en mairie en appelant au 02.97.93.71.57 ou en envoyant un message à l'adresse suivante : mairie.st-nicolas-tertre@wanadoo.fr.

Le bulletin vous sera transmis dès parution et vous contribuerez ainsi à l'économie de papier engagée par la municipalité.

Vous pouvez également consulter les bulletins parus depuis 2014 sur le site internet :

saint-nicolas-du-tertre.fr

Les projets en cours

Mairie

Les travaux d'aménagement réalisés ont permis de faire baisser significativement la facture énergétique notamment par l'installation d'une pompe à chaleur en remplacement de la chaudière fuel et la mise en place d'une isolation performante.

A titre d'information :

- budget électricité et chauffage avant travaux : 4000 €
- budget électricité et chauffage après travaux : 1800 €

Le conseil municipal, dans sa séance du 24 novembre, a pris la décision de rembourser par anticipation l'emprunt d'un montant de 165 000 € qui avait été contracté fin 2013 auprès du Crédit Agricole.

A ce jour, les travaux d'aménagement de la mairie et de la place attenante sont entièrement soldés.

Eglise

Des travaux de restauration du clocher sont à prévoir cette année pour un montant de 12000 € HT : remplacement du mouton et du battant de cloche et restauration du beffroi

Longère de la boulangerie

Un local commercial est disponible à la location

Surface : 62 m²

Prix 410 € HT

Si vous êtes intéressé ou connaissez une personne susceptible de l'être, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de mairie.



Lotissement du stade

Les lots 5, 6 et 9 sont vendus. Des options sont posées sur les lots 7 et 10.

Lots 5,6 et 9 vendus

Option sur lots 7 et 10

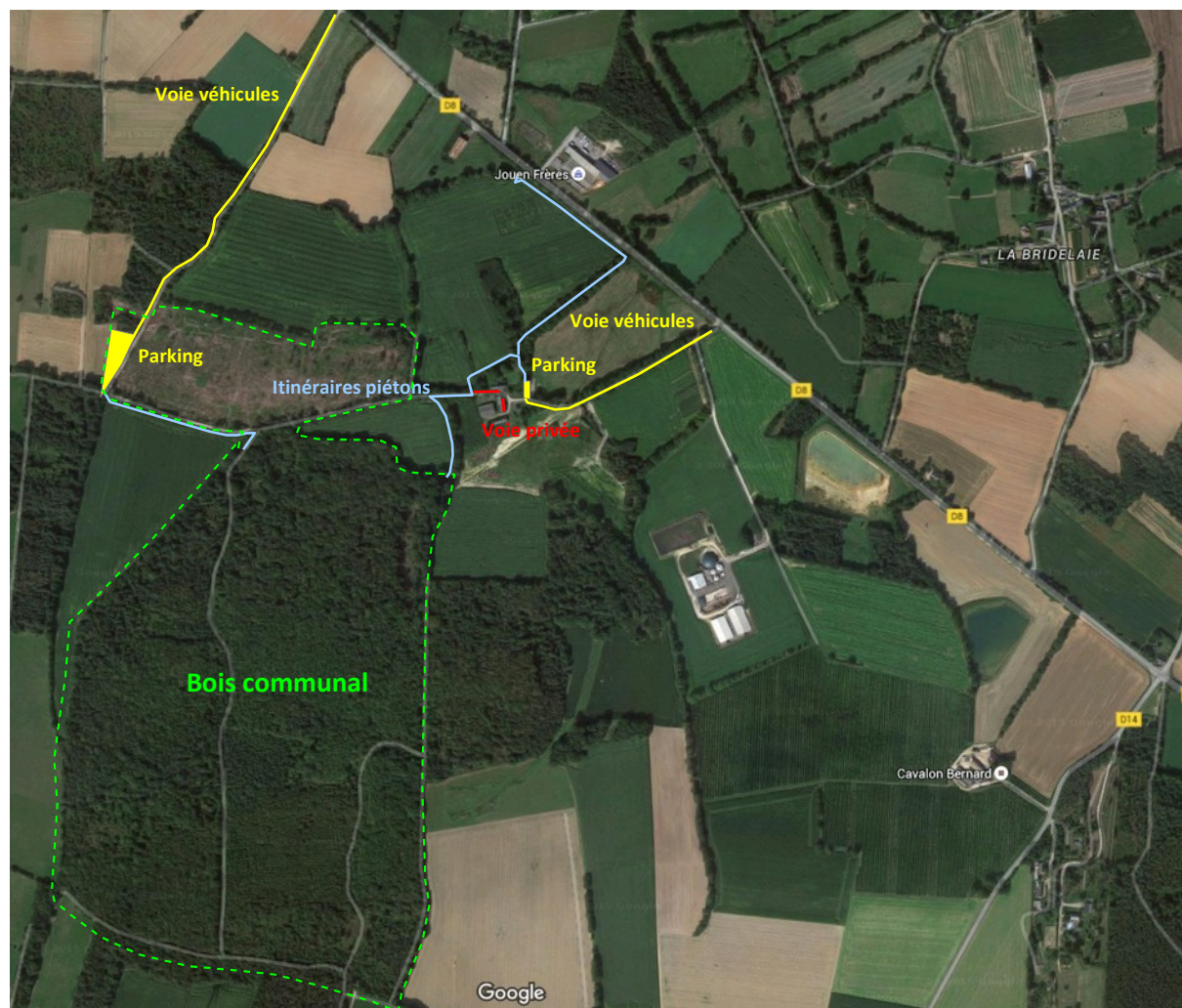
Par ailleurs, un lot hors lotissement situé à proximité de l'église a été réservé par un jeune couple.



Saint-Donat

Une parcelle de pins maritimes d'environ 7 ha a été abattue et vendue par la commune fin 2014. A titre d'information, cette vente s'est chiffrée à 40100 €.

Accès bois de Grisan



Carte d'identité

Il est prudent de prévoir un délai de 4 à 6 semaines pour son obtention si l'ensemble des documents exigés par les services de l'Etat est réuni lors de la demande.

Liste des pièces à fournir :

- Extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois pour une première demande ou si l'ancienne carte est périmée depuis plus de 2 ans.
- Deux photographies récentes et identiques conformes à la norme.
- Justificatif de domicile original et récent (facture électricité, eau ou téléphone fixe, avis d'imposition ou de non-imposition sur les revenus...)
- L'ancienne carte d'identité sécurisée ou un document avec photo.

Pour les mineurs :

- pièce d'identité du parent accompagnant
- Livret de famille

En cas de non présentation de l'ancienne carte sécurisée, un timbre fiscal à 25€ est exigé ainsi qu'une déclaration de perte ou de vol.

La carte nationale d'identité est valable 15 ans depuis le 1^{er} janvier 2014

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures.

L'allongement de cinq ans concerne :

- Les nouvelles cartes délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- Les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION ! Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes d'identité pour les personnes mineures.

Si votre carte a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Passeport biométrique

Les demandes ne peuvent être formulées que dans les mairies équipées d'une station d'enregistrement, dont Malestroit et sur rendez-vous.

Repas du CCAS

Le repas s'est tenu dimanche 29 novembre à la salle polyvalente. Les personnes âgées de 70 ans et plus, le conseil municipal, les membres du CCAS, le personnel communal et les présidents d'associations communales étaient présents.

Les doyens présents :

Léonie CAVALON 92 ans

Louis CAVALON 95 ans

Service national – Parcours de citoyenneté

Tous les jeunes français et Françaises (ou leur tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois qui suivent, à la mairie, munis de leur pièce d'identité et du livret de famille. Il leur sera établie une attestation de recensement. Cette démarche déclenche également leur inscription sur la liste électorale. Entre 18 et 25 ans, ils seront invités à effectuer la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD). A l'issue de cette journée, un certificat de préparation leur sera remis.

Collecte de tontes de pelouse

Vous avez la possibilité de venir déposer vos tontes de pelouse au Gaec des Fiches. Ces tontes viendront alimenter la méthanisation en service sur l'exploitation.

Les tailles de haies sont interdites

Elections Régionales 2015

Elles se sont tenues les dimanches 6 et 13 décembre.
Voici les résultats obtenus sur la commune :

1 ^{er} tour	Pour la Bretagne avec Jean-Yves LE DRIAN	70
	Liste Front National – Gilles PENNELLE	37
	Le choix de la Bretagne – Marc LE FUR	32
2 ^{ème} tour	Pour la Bretagne avec Jean-Yves LE DRIAN	104
	Liste Front National – Gilles PENNELLE	41
	Le choix de la Bretagne – Marc LE FUR	38

Vœux de la municipalité

La cérémonie des vœux s'est tenue le vendredi 8 janvier devant une assemblée nombreuse. S'en est suivie la remise officielle des diplômes d'honneur du travail pour 2 personnes. La traditionnelle galette des rois préparée par Johnny accompagnée du verre de l'amitié a clôturé la soirée.



Les médaillés : Jean-Yves MARQUET (35 ans) et Gilbert MONNERAYE (30 ans)

Bibliothèque

Voici 4 mois que la bibliothèque municipale ouvrait ses portes aux Nicolasiens. A ce jour, nous comptons 57 adhérents toutes générations confondues ; c'est certes satisfaisant pour notre petite commune mais il s'avère que la fréquentation est très irrégulière et que les permanences tenues par les bénévoles sont souvent longues car peu fréquentées. Un grand Merci aux quelques jeunes qui se retrouvent souvent le Mercredi après-midi et dynamisent ce lieu.

Nous rappelons la gratuité pour l'année 2015-2016.

Nous rappelons aussi le choix de livres pour les personnes déficientes visuelles (livres édités en gros caractères, possibilité de commandes d'audio livres auprès de la Médiathèque départementale..)

Chaque Lundi matin les enfants de l'école prennent plaisir à venir écouter une histoire autour de Gillette PERARD leur Directrice.

Les animations réalisées :

Le lundi 7 décembre, le thème étant « Noël en Grande Bretagne », les enfants de l'école ont pu découvrir les traditions de nos amis britanniques : chanter quelques chants célèbres en anglais et découvrir ce qu'était un « cracker » etc.

Une autre animation a eu lieu le 22 décembre : une dizaine d'enfants et d'adolescents accompagnés des Parents, des Mamies se sont retrouvés autour du thème de Noël :

- Contes et chants pour les plus petits autour d'Anne-Marie et Annie

- Atelier bricolage avec Fabienne, Gwenola, Maëlle. Chacun est reparti avec sapin de Noël, boules multicolores, étoiles.

Un goûter a ravi les papilles avec gâteaux confectionnés par notre Boulanger et chocolat chaud...

Un grand Merci aux bénévoles pour l'animation et pour leur fidélité.

Continuons de faire vivre cet espace culturel pour qu'il soit accueillant, qu'il soit aussi lieu de rencontre inter générationnel autour des livres.

N'hésitez pas à venir parcourir un livre, une BD... Venez apporter vos idées... vos suggestions seront les bienvenues. Il y a une place pour vous aussi si vous voulez rejoindre l'équipe des bénévoles.

Bonne et heureuse Année 2016

La semaine bleue

Chaque année, en octobre, une semaine est consacrée aux seniors: c'est " **La semaine bleue** ".

Diverses activités sont proposées. Cette année les Nicolasiens étaient bien représentés et ont participé entre autre à l'atelier " **médiation de l'animal** "



LES AIDES A L'HABITAT SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Subventions aux travaux d'économies d'énergie et d'adaptation au vieillissement et handicap

La CCVOL prolonge le programme de rénovation de l'habitat (OPAH) jusqu'en 2016. La collectivité a négocié avec ses partenaires que sont l'ANAH et de le conseil départemental, de nouvelles enveloppes financières. L'objectif est de poursuivre l'amélioration du parc de logement sur le territoire. Les aides concernent les travaux d'économie d'énergie et l'adaptation au vieillissement et au handicap. A ce jour, 300 ménages ont bénéficié du dispositif. 80 projets pourront être financés jusqu'en décembre 2016.

Une nouvelle liste des entreprises partenaires

Pour cette opération, la CCVOL s'est associée avec les artisans locaux. Au total, 28 entreprises du territoire ont adhéré à la charte partenariale. Ainsi, vous pouvez vous fournir une liste, en mairie ou sur le site internet de la CCVOL, qui vous indiquera les coordonnées des artisans par type de travaux.

- Aides à l'accession à la propriété

La CCVOL propose de nouvelles aides aux particuliers :

→ Premier dispositif : le diagnostic visite accession

La CCVOL propose un diagnostic technique et énergétique gratuit, neutre et sans engagement, aux accédants à la propriété. En effet, vous souhaitez acheter un logement, toutefois, il est parfois difficile d'évaluer les travaux nécessaires ainsi que les coûts qui y sont liés. La CCVOL vous finance le diagnostic. Ce dispositif expérimental, proposé depuis juin 2015, a été testé, à ce jour, par 8 futurs acquéreurs.

Comment faire ? C'est simple :

1. Prendre contact avec le service habitat (Carine AUGUSTE au 02 97 75 08 40)
2. Prise de rendez-vous avec le diagnostiqueur
3. Visite sur site dans les 5 jours après la première prise de contact
4. Transmission du rapport au futur acquéreur dans les 5 jours qui suit la visite

→ Deuxième dispositif : la prime à l'accession à la propriété

Afin d'aider les futurs acquéreurs à s'installer sur le territoire, la CCVOL propose une prime de 1 500 € sous seule condition de ressources. Cette prime est cumulable avec la prime de 1 500 € proposée par le Conseil Départemental (Plus d'informations sur www.morbihan.fr)

Pour tout renseignement, il vous suffit de contacter le service habitat de la CCVOL au 02 97 75 08 40 ou par mail à habitat@ccvol.com

ADMR

AUTONOMIE

Mieux vivre chez soi, plus autonome : l'ADMR accompagne les personnes dans les actes quotidiens de la vie : lever et coucher, préparation des repas ,ménage, entretien du linge, mise en place de Filien ADMR, notre système de téléassistance .

Notre large palette de services répond à vos besoins à domicile

DOMICILE

Avec nos services de ménage, repassage, l'ADMR peut vous proposer un professionnel compétent qui saura répondre à vos besoins et s'adapter à vos exigences.

FAMILLE

Nous sommes attentifs au bien-être des tout-petits et des plus grands, soucieux de permettre aux parents de concilier les différents temps de la vie familiale,

ACTIVITE ASSOCIATIVE

En Avril, rassemblement des personnes aidées accompagnées de leur famille et amis, des bénévoles et des salariés autour d'un repas ; celui-ci est servi par les salariées

***Le rassemblement 2016 aura lieu à
Missiriac le 3 Avril 2016, prenez bonne
note et venez nombreux
Toute personne est invitée à y participer***



NOUVEAUTE 2016

La Galette des rois a eu lieu le 22 Janvier 2016, salle du presbytère 14 rue de la Poste RUFFIAC.

Fin Janvier, aura lieu le déménagement du bureau dans cette agréable bâtisse

PERMANENCE

du lundi au vendredi de 10 h 12 h

Tél : 02 97 93 79 66 admr.ruffiac@orange.fr

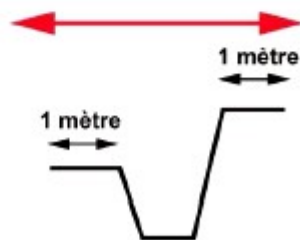
Comme les agriculteurs et les communes, **vous aussi particuliers, jardiniers amateurs** êtes concernés par la reconquête de la qualité de l'eau et soumis au respect de la réglementation!

Ne traitez pas à proximité de l'eau

Un arrêté qui concerne tous les utilisateurs de produits phytosanitaires (collectivités, agriculteurs et particuliers) limite l'utilisation des pesticides.

L'arrêté préfectoral du 1er février 2008 interdit toute application de produits pesticides (désherbants, fongicides, insecticides) :

Dans et à moins de 1 mètre de la berge des fossés (même à sec), cours d'eau, collecteurs d'eaux pluviales, points d'eau, puits, forages ne figurant pas sur les cartes IGN 1/25 000 ème.



Sur les avaloirs, caniveaux et bouches d'égout.



Il est interdit aussi de traiter à moins de 5 mètres minimum des cours d'eau et tous points d'eau (lavoirs, étangs) inscrit sur les cartes IGN au 1/25 000ème. La distance peut être plus importante selon le produit utilisé (consultez l'étiquette).



INTERDICTION DE TRAITER



MA RUCHE : JE LA DÉCLARE !

La déclaration annuelle des ruchers : Une obligation réglementaire dès la 1ère ruche, un geste citoyen et responsable.

La déclaration annuelle permet la localisation des ruches, localisation indispensable pour un suivi sanitaire efficace en apiculture. Par cette déclaration, vous participez ainsi concrètement à la lutte contre les maladies (plan de Maitrise contre le varroa, programme pilote de lutte contre loque américaine....) et à l'optimisation du réseau d'épidémiosurveillance du trouble des abeilles. L'actualité renforce la nécessité absolue de cette démarche : un parasite « aethina tumida » jusqu'alors inconnu en Europe, le petit coléoptère des ruches est détecté en Italie du Sud. En cas de suspicion dans votre commune, il serait primordial de pouvoir visiter tous les ruchers du secteur.

Apiculteurs, amateurs comme professionnels, comment déclarer ses ruches ?

Faire cette déclaration en automne, après la mise en hivernage, permet de connaître le nombre de colonies qui passeront l'hiver. Cette déclaration est faite en une seule fois à partir du 1er novembre.

- Par Internet sur le site TeleRuchers <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure> si vous avez déjà déclaré les années passées.
- Auprès du GDS par courrier si vous n'avez jamais fait de déclaration : Il suffit de remplir un formulaire CERFA n° 13995*02 (disponible sur le site internet https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13995.do) ou sur demande à l'antenne départementale de votre GDS.
-

Ma déclaration 2016?

A réaliser si possible sur le site entre le 1er novembre 2015 et le 28 février 2016.

Pour nous apiculteurs bretons la déclaration de novembre est devenue la bonne habitude. Continuons

DONS DE SANG

En 2014 nous avons obtenu 600 dons de sang sur 6 collectes et en 2015 nous espérons dépasser ce chiffre. Le don de plasma ne s'effectue qu'au centre de Vannes; Pour prendre rendez-vous appeler le 0297675300.

Les prochaines collectes de sang sur 2016 seront :

à Malestroit :

vendredi 19 février	de 14h30 à 18h30	
vendredi 17 juin	de 14h30 à 18h30	
jeudi 18 août	de 15h00 à 19h00	
vendredi 21 octobre	de 14h30 à 18h30	
mercredi 21 décembre	de 10h30 à 12h30	de 14h30 à 18h30

à Sérent :

jeudi 14 avril	de 15h00 à 19h00
jeudi 29 septembre	de 15h00 à 19h00

Ecole Ste Thérèse

La rentrée scolaire 2015-2016 s'est bien déroulée, et a accueilli cette année 25 élèves en maternelle répartis en Très Petite section, Petite et Moyenne section. A partir de la grande section, c'est l'école de Tréal qui accueille les enfants jusqu'en CM2. Des rencontres communes ont eu lieu pour Noël, au cours d'une célébration avec le Père Guillemin; pour partager un goûter, et pour l'arbre de Noël.

Au mois de juin, une sortie pédagogique pour les 2 écoles va être organisée.

Depuis la rentrée, à St Nicolas, les enfants ont participé à "Nettoyons la nature". Une fois par trimestre, il y a une sortie au cinéma à Malestroit, dans le cadre de cinécole. Tous les jeudis, des bénévoles : Chantal, Maryvonne, Anne- Marie, lisent une histoire aux enfants (l'école faisant partie de l'association "LIRE ET FAIRE LIRE"). Maintenant, l'école fréquente le lundi matin, la bibliothèque municipale, au bonheur des Enfants et de l'enseignante! Comme les années précédentes, il y a toujours les cours d'anglais, assurés par Marnie.

Joseph, Michel, et d'autres bénévoles donnent beaucoup de leur temps pour l'entretien de l'espace scolaire. Un grand merci à tous ces Amis de l'école, qui contribuent au bon fonctionnement de notre lieu de vie très agréable.



L'équipe éducative et les enfants, vous offrent leurs meilleurs vœux pour 2016.

La Directrice Gilette PERARD
Le Bureau de l'OGEC

Janvier 2016

elicio

Ça se poursuit pour le parc éolien du Bois de Grisan !

Une modification du type d'éolienne a été déposée fin 2015 pour le projet du Bois de Grisan et du Houssa* afin de construire un ensemble de 8 éoliennes aux caractéristiques et dimensions identiques (100m de diamètre et 145m de hauteur totale). Les services de l'État ont à ce jour approuvés ces modifications pour le parc éolien du Bois de Grisan, l'instruction étant toujours en cours pour celui du Houssa.

Les deux projets se poursuivent en simultané, le début du chantier pour le parc du Bois de Grisan et du Houssa devrait respectivement intervenir d'ici la fin 2016 et début 2017 pour une mise en service prévue l'année prochaine.

*second parc éolien développé par la société Elicio sur les communes de Ruffiac et Saint-Laurent-sur-Oust. Situé à l'est du parc de Saint-Congard et à proximité du lieu-dit Le Houssa, le site accueillera également 4 éoliennes de 2 MW chacune.

PARC EOLIEN DU BOIS DE GRISAN

Le parc éolien du Bois de Grisan se situe dans le prolongement du parc existant des Landes de Couesmé et à proximité du Bois de Grisan. Il est composé de 4 éoliennes : 1 éolienne est située sur la Commune de Ruffiac et 3 éoliennes sont situées sur la Communes de Saint-Nicolas-du-Terre.

Pour toutes questions relatives au parc éolien, vous pouvez contacter :

Thomas Van der Valk
06 34 53 31 24
thomas.vandervalk@elicio-france.fr

Romain Ledunois
07 76 06 25 76
romain.ledunois@elicio-france.fr

ELICIO FRANCE SAS
Capital social: 42.000.000 €
30 Boulevard Richard Lenoir
75 011 Paris

Tel. +33 (0) 1 85 56 06 90
Fax. +33 (0) 1 85 56 06 95

www.elicio-france.fr
info@elicio.be

elicio



LOCALISATION DES PARCS ÉOLIENS - Bleu : Saint-Congard / Jaune : Le Houssa / Violet : Bois de Grisan / Marron : Les Landes de Couesmé



PARC EOLIEN DU BOIS DE GRISAN - Vue depuis la D134 (Ruffiac)

ELICIO, UN PRODUCTEUR D'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE

Electrawinds France, développeur des parcs du Houssa et Bois de Grisan, a changé de nom fin 2014 pour devenir Elicio France. L'équipe et les projets sont inchangés.

Elicio est la filiale de Nethys dédiée aux énergies renouvelables. Elicio est un producteur d'électricité qui se concentre principalement sur le développement, l'ingénierie, la construction et l'exploitation de parcs éoliens en Belgique et en France. Plus de 80 éoliennes sont actuellement en exploitation, notamment en Bretagne.

NETHYS, UN ACTEUR MAJEUR DE L'ÉNERGIE ET DES TELECOMMUNICATIONS

Nethys est un acteur majeur de l'énergie et des télécommunications en Wallonie qui emploie plus de 2000 personnes. L'actionariat de Nethys est public et regroupe plus de 70 communes de la province de Liège (Wallonie). www.nethys.be.



Transport scolaire, la sécurité, l'affaire de tous !

Qui est le SITS :

Le Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires (SITS) de la région de Malestroit est composé de 21 communes adhérentes. Chaque commune est représentée par un membre Titulaire et un membre Suppléant qui siègent en comité Syndical environ 3 à 4 fois par an. Le SITS organise le transport vers les établissements scolaires de Malestroit, Ploërmel et Coëtquidan : 20 circuits pour desservir Malestroit, 16 pour Ploërmel et 3 pour Coëtquidan, plus 2 navettes entre Ploërmel et le LEP Queinnec à Malestroit.

Le tout pour environ 1500 élèves subventionnés transportés pour l'année scolaire 2015-2016.

La participation des familles des élèves transportés est de 132 € par élève pour 2015-2016.

Le coût moyen du transport d'un élève demi-pensionnaire s'élève à 832 euros par an. Les familles payent un prix forfaitaire fixé par le Conseil départemental, indépendamment de la distance, du type d'enseignement et du coût réel du transport.

Inscriptions et permanences :

Nouveaux utilisateurs : retirer un dossier d'inscription auprès du bureau du SITS le plus rapidement. Futurs 6^{èmes} : les feuilles d'inscription aux transports scolaires vous seront transmises avec le dossier d'inscription au collège (concerne les collèges St Julien et Coppens uniquement).

Elèves déjà utilisateurs du service : les demandes de réinscriptions sont envoyées mi-mai au domicile. En cas d'incertitude sur l'orientation de l'élève, et pour une meilleure organisation du service, il est préférable de se préinscrire pour réserver une place puis de l'annuler si besoin.

Les règlements sont possibles par courrier, si aucune modification autre que le changement de classe n'est à signaler. Ce moyen est à privilégier. Le Syndicat organise deux périodes de permanences, la première en août pour le règlement à l'année ou au trimestre ainsi qu'une en janvier pour le règlement du 2^{ème} et 3^{ème} trimestre.

Sécurité :

Les cars sont tous maintenant équipés de ceinture de sécurité, le port en est obligatoire.

Attention, à la descente du car, les élèves doivent impérativement attendre que le véhicule se soit éloigné pour traverser la chaussée. Le premier cas d'accident en transport scolaire est l'élève fauché par une voiture en traversant, à la descente du car. Il est conseillé aux parents d'apprendre à leur enfant comment traverser une route : attendre en dehors de la chaussée et traverser après le départ du car.

Sur le chemin qui relie le domicile aux arrêts, l'éclairage n'est pas toujours présent ou suffisamment efficace pour que les élèves soient bien vus des automobilistes, le port d'un gilet fluo est plus que recommandé (disponible à la demande au SITS). De plus les élèves se rendant au lieu de prise en charge ou directement au collège à vélo, doivent avoir un éclairage adapté (avant et arrière), fonctionnel et le port d'un gilet sera une sécurité supplémentaire.

Infos pratiques :

Le bureau du SITS est ouvert du lundi au jeudi de 9h à 17h et le vendredi 9h à 16h30. Les horaires et lieux de permanences pour le retrait et le règlement des titres de transport sont consultables sur le site internet de la Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux www.ccvol.com/-Les-transports-scolaires-.html, à compter du 10 décembre 2015 pour les permanences de début janvier et à compter de mi-mai 2016 pour les permanences du mois d'août.

Le mot des associations



Anciens Combattants et Soldats de France



L'année 2015 vient de se terminer, 2016 s'ouvre à nous et j'espère qu'elle sera très enrichissante, sur le plan santé comme pour toutes nos manifestations.

Le 11 novembre a été marqué par un succès patriotique pour notre commune, une soixantaine de personnes se sont rassemblées au monument aux morts pour un instant de recueillement pour nos disparus. Merci aux animateurs de cette cérémonie, aux jeunes élèves, à leurs parents, aux enseignantes, aux adhérents et à tous ceux qui ont fait le déplacement. A l'issue de cette cérémonie un vin d'honneur était offert par la municipalité suivi d'un repas chez "Huguette" qui clôtura cette journée.

Les temps forts du premier semestre 2016 :

Le dimanche 24 janvier à 14H30 à la salle polyvalente : Assemblée Générale suivie de la galette des rois.

Le 8 mai : Commémoration au monument aux morts.

Du 3 au 7 juin Lourdes : Pèlerinage national des anciens combattants AFN et toutes générations confondues.

Tarif 405€ Inscription ouverte à toutes personnes courant janvier Tél : 02 97 93 74 41

Bonne Année à Tous

Le Bureau

L'Eternel Printemps



Adieu 2015, l'année s'est écoulée avec ses bons moments, plus tristes pour certains, mais l'on ne peut empêcher la roue de tourner.

2016 est là, nos animations vont continuer. Le bureau reste inchangé faute de nouveaux intéressés, c'est dommage !

Nous avons eu la galette des rois le jeudi 14 janvier, ça été une réussite avec une cinquantaine de personnes présentes. Prochaines réunions pour les dates des repas et du voyage.

Bonne et Heureuse année à tous

Le bureau

APEL Ecole Ste Thérèse

L'APEL est une association qui regroupe les 2 écoles de Saint Nicolas du Tertre (les maternelles) et Tréal (les primaires) avec un effectif de plus de 75 élèves. Elle a permis de financer une sortie en fin d'année scolaire à Tréffendel pour les élèves de Tréal sur le thème du cirque et à Lizio pour ceux de Saint Nicolas à l'insectarium.

Plusieurs manifestations ont été organisées en cette année 2015 dont une vente de chocolats, une soirée raclette suivie d'un spectacle et de la venue du Père Noël avec près de 300 convives, la fête des battages avec la tenue de divers stands par les membres de l'APEL ainsi qu'une collecte de papiers sur les 2 communes qui a permis de récolter plus de 7 Tonnes de papiers et journaux au mois de juin.

Collecte de journaux et papiers :

La collecte est renouvelée cette année depuis le mois de septembre de 10h30 à 12h :

Tréal les 1^{er} samedi du mois au garage de la maison des sœurs

Saint Nicolas les 3^{ème} samedi du mois au local du comité des fêtes près de l'étang de la guette.

Nous vous invitons tous à venir déposer vos journaux et papiers.

Au mois de juin s'est déroulée la kermesse des écoles avec un repas qui a regroupé 270 personnes, suivi d'un grand spectacle offert par les élèves des 2 écoles sur le thème du cirque et qui fût un grand succès (nous remercions d'ailleurs les institutrices et les élèves pour nous avoir offert ce beau spectacle).

L'ensemble des membres de l'APEL vous souhaitent une très bonne et heureuse année 2016.

Le bureau



A propos de la guerre 14/18, le devoir de mémoire se poursuit toujours en collaboration avec la municipalité et une autre association de la commune.

En attendant de vous informer de l'avancement des travaux en cours, tout le personnel de l'association vous souhaite ce qu'il y a de meilleur pour l'année 2016.

COMITE DES FETES

L'année 2015 est encore passée très vite, et nous voilà déjà au début 2016.

Malgré une météo mitigée dans la journée se dégradant en fin d'après midi, le succès de la fête des battages aura malgré tout été au rendez-vous. Malgré la disparition soudaine de Michel Guillaume pour qui nous avons eu une pensée émue, c'est Cédric, un Nicolasien qui a assuré "au pied levé" la sonorisation. Cette année encore, les diverses animations (et il y en avait même de nouvelles) ont conquis un public nombreux. Un grand merci à tous pour l'organisation exemplaire de cette manifestation tant au niveau des différents stands que pour les animations, la préparation, ainsi que le service de la fricassée.



L'Assemblée Générale du 27 Novembre a clôturé la saison 2015. Les participants se sont ensuite retrouvés autour d'un buffet froid. Ce fût un moment convivial très apprécié.

Tous à vos agendas : la fête des battages 2016, ce sera le samedi 20 août avec le retour de la Banda en soirée et le dimanche 21, avec la traditionnelle fête des battages et ses nombreuses animations. Nous souhaitons reprendre le débroussaillage dans les buttes autour de l'étang afin de rendre le site plus attractif et ouvrir de nouveaux circuits VTT

En attendant de vous revoir tous, le Comité des fêtes vous présente tous ses meilleurs vœux de bonheur, de santé, et de joie pour cette année 2016.

Le bureau



ETOILE SPORTIVE



Site Internet : <http://essn.footeo.com>

Notre classement en milieu de saison :

⇒ 8ème sur un groupe de 12 équipes à l'issue de la 10^{ème} journée de championnat
Ce qui représente 21 Pts soit 3 victoires 2 nuls et 5 défaites.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux joueurs qui ont rejoint notre équipe :

*Gaëtan CHEVILLARD de St Nicolas - Mickaël ENO de St Nicolas - Benjamin JOLY de St Nicolas
Barthélémy MONNERAYE d'Augan - Brice NOBLET de St Nicolas - Thomas RADIN d'Helléan
ainsi qu'à notre entraîneur Janick POYAC de St Nicolas*

Nous remercions l'ensemble de nos sponsors qui permettent l'élaboration de notre calendrier.

Il y a 40 ans naissait le club de foot de St Nicolas du Tertre, c'est pourquoi l'Etoile Sportive organisera le **18 juin 2016** une journée anniversaire avec en après midi des rencontres sportives sur notre terrain et en soirée un repas sous les halles. Si vous avez vers vous des photos sur le club, vous pouvez contacter l'un des dirigeants du club pour en faire des copies.

Au nom des joueurs et des dirigeants du club de l'Etoile Sportive de ST NICOLAS DU TERTRE, nous vous souhaitons une excellente année 2016 de joie, de bonheur et surtout de santé.

Le Bureau

ARTS & LOISIRS

En ce début d'année beaucoup de décisions sont prises : Meilleure hygiène de vie, manger mieux, faire du sport en loisir ou en compétition. Alors GO, bougez-vous avant que les bonnes résolutions ne s'estompent. Vous avez à votre porte des associations où vous serez les bienvenus. Renseignez vous à la mairie.

En attendant, Bonne Année à Tous

Le bureau

FORLANE

La chorale « Forlane » regroupant une quarantaine de chanteurs et chanteuses de 4 communes (Ruffiac, Saint-Nicolas de Tertre, Tréal et Caro) a repris son activité depuis la mi-septembre avec un répertoire divers et varié.

Cette première partie d'année a été consacrée aux répétitions pour les animations de Noël. Depuis 6 ans la chorale se produit dans les églises et chapelles pour donner des concerts de chants de Noël (chants traditionnels, profanes et religieux). Cette année ce sont les chapelles du Prieuré en Ruffiac et de Saint Marc en Pleucadeuc ainsi que l'église du Roc-Saint-André qui nous ont ouvert leurs portes.



Outre ces animations traditionnelles, la chorale a également participé à la « semaine bleue » à Malestroit en octobre. Pour la suite de cette année la chorale envisage un spectacle au printemps basé sur les différents thèmes de son répertoire.

Tous les adhérents de « Forlane » vous souhaitent une très bonne année 2016 et invitent tous les chanteurs et chanteuses qui le veulent, à nous rejoindre pour partager ensemble notre passion du chant choral.

Le bureau FORLANE

SAINT-NICOLAS-DU-TERTRE

Infos du 18/11/2015

Une entreprise de prévention des risques professionnels

Mickaël Le Goué a créé son entreprise CSP 56 après 13 années d'expérience dans un service qualité d'une entreprise de transport.

Le nouveau patron est intervenant en prévention des risques professionnels. Il accompagne les chefs d'établissements dans le domaine de l'amélioration des conditions de sécurité et de santé des salariés. « Je transmets mon savoir-faire pour effectuer des audits de sécurité, pour mettre en place ou à jour le document unique et pour mettre en œuvre un suivi des actions de sensibilisation. Je procède avec les chefs d'entreprise à



l'identification des dangers à chaque poste de travail (bruit, risque de chute, manutentions

manuelles, travail de nuit). Je contrôle les installations électriques, l'accessibilité. Je repère les facteurs de pénibilité. Je planifie ainsi des mesures de prévention et/ou de suppression des risques ».

Les entreprises sont ainsi soulagées dans leurs démarches administratives, dans le respect de leurs obligations vis-à-vis du code du travail. Le domaine d'action de Mickaël Le Goué est vaste : « J'interviens dans différents secteurs : transports, menuiserie, entreprise de nettoyage, établissements scolaires, boulangeries... ».

Contact : 07.89.60.19.34.

Saint-Nicolas-du-Tertre

Ouest France

9 oct 2015

La bibliothèque a rouvert ses portes



Les habitants de Saint-Nicolas sont ravis de retrouver une bibliothèque.

Jean-Claude Riallin, le maire de Saint-Nicolas souhaite depuis plusieurs années qu'une bibliothèque revoie le jour dans sa commune. L'aménagement de la nouvelle mairie était l'occasion de créer un ensemble de service regroupé.

Après l'installation de la poste, la bibliothèque a trouvé sa place dans l'établissement. Le lieu devient un point de rencontre et d'animation pour le village. L'inauguration a eu lieu samedi matin, avec les quinze bénévoles qui ont accepté de participer à la création de ce nouveau service, sous la houlette de Josette Texier.

880 livres

L'espace a été entièrement réalisé par la commune. « C'est un endroit très cosy qui accueillera toutes les générations désireuses d'un moment de détente autour d'un livre »,

commentent les responsables.

Des étagères en bois, des coffres en bois, font de ce lieu une bibliothèque chaleureuse, qui offre un grand choix d'ouvrages pour tous. Des espaces pour les tout-petits, pour les amateurs de la Bretagne, un endroit réservé aux ouvrages en anglais, une facilité d'accès pour les anciens, tout a été conçu pour satisfaire les Nicolasiens.

Au total 880 livres sont à la disposition du public, dont 300 provenant du fond propre de la commune et le reste approvisionné par la médiathèque départementale de Caro, où Marie Courtel, bénévole, a fait une formation. L'adhésion est gratuite pour cette première année.

Horaires d'ouverture : le mercredi, de 15 h à 17 h ; le vendredi, de 16 h 30 à 18 h ; et le samedi, de 10 h à 12 h.

SAINT-NICOLAS-DU-TERTRE

Infos 2/12/15

68 convives au repas du CCAS



Jean-Claude Riallin et son conseil municipal ont accueilli dimanche 68 convives. L'occasion pour le maire de saluer les

doyens Léonie Cavalon 92 ans, Hélène Guiny et Thérèse Jutel (absentes au repas), Louis Cavalon 95 ans et Ernest Monneraye. « Je remercie les membres du CCAS, les aides à domicile, le père Guillemin et notre député Paul Molac de leur présence. » Comme à l'accoutumée, ce repas convivial est aussi un moment de partage avec les représentants des associations de la commune, arts et loisirs, le club de football, le comité des fêtes, les Afn, Eternel Printemps, les pêcheurs et Do-nature et Patrimoine.

Saint-Nicolas-du-Tertre

Ouest France 3/12/15

Les aînés à l'honneur pour le repas communal



Les doyens ont été mis à l'honneur : Léonie Cavalon, 92 ans ; Louis Cavalon, 95 ans ; et Ernest Monneraye.

68 personnes étaient présentes dimanche midi, à la salle polyvalente de Saint-Nicolas, où le maire Jean-Claude Riallin et les conseillers ont accueilli les aînés de la commune.

Les doyens ont été mis à l'honneur : Léonie Cavalon, 92 ans, Louis

Cavalon, 95 ans et Ernest Monneraye. Ce repas, qui est aussi un moment de partage, permet à tous les acteurs de la commune, (conseillers, bénévoles, associations...) de se retrouver dans une ambiance festive, où les plus de 70 ans sont les invités.

SAINT-NICOLAS-DU-TERTRE

6 janvier 2015

Contes et chants de Noël

Proposée par les bénévoles et soutenue par Josette Texier, une animation de Noël a été organisée à la bibliothèque. Elle était destinée aux jeunes. Sur fond de chants de Noël, ils ont profité de lectures de contes effectuées par Marie et Anne-Marie.

Des décorations et bricolages colorés ont également été réalisés dans un autre atelier.

Un goûter commun a rassemblé les participants pour clore ce moment convivial.



La bibliothèque a ouvert ses portes au public *Infos oct 2015*



Espace d'échanges de livres mais aussi d'échanges tout court, et lieu de rencontre pour toutes les générations, telle est la démarche du maire Jean-Claude Riallin et de son équipe municipale qui vient d'ouvrir les portes de la nouvelle bibliothèque municipale. Dans ce chaleureux local, annexe de la mairie, aux malles et étagères habillées de bois, le public a pu s'approprier les lieux samedi dernier. Les enfants de l'école Sainte-Thérèse s'y rendront chaque lundi matin.

Agréablement agencée, la bi-

bliothèque est dotée d'un espace pour les tout-petits, un autre diversifié pour la jeunesse. L'histoire, la résistance, le patrimoine local et breton se laisse découvrir dans l'espace Bretagne. Un linéaire d'ouvrages est aussi dédié à nos amis anglais. Les adultes s'y retrouvent également à travers un large éventail de romans ou bd. « Pour les personnes déficientes visuelles ou pour notre public plus âgé, nous disposons d'ouvrages édités en gros caractère. Nous avons aussi la chance d'avoir à nos côtés

Marie Courtel. Elle est en formation à la médiathèque départementale de Vannes », explique Josette Texier, adjointe. Elle a aussi géré le planning des quinze bénévoles de la bibliothèque. Quelques 880 volumes sont disponibles : une rotation et un renouvellement s'effectue par le biais de la médiathèque de Caro. L'accès aux livres est gratuit pour l'année et pour tout le monde.

I.T.

Horaires : le mercredi de 15h à 17h, le vendredi de 16h 30 à 18h et le samedi de 10h à 12h.

SAINT-NICOLAS-DU-TERTRE

Lâcher de poissons dans l'étang de la Guette



Samedi, Didier Houeix président des pêcheurs, a rassemblé à l'étang de la Guette plusieurs bénévoles pour procéder à un lâcher de poissons issus

de la pisciculture Relot de Missillac. Espèces concernées : sandres, brochets, perches, carpes, black bass américains et tanches. Sur ce site remar-

quable, les amateurs de loisirs nature et de pêche s'adonneront avec plaisir à leur activité. L'association de pêche compte une centaine de membres.

SAINT-NICOLAS-DU-TERTRE

Voeux : le maire annonce un bouquet d'éoliennes

Entouré de son conseil municipal, le maire Jean-Claude Riallin a présidé la traditionnelle cérémonie des vœux vendredi 8 janvier. « 2015 vient de se terminer avec l'ouverture d'un site internet et de la bibliothèque : elle fonctionne avec une équipe de bénévoles et d'élus. »

Plusieurs projets devraient voir le jour bientôt : « Une intervention sur le clocher intérieur et une restauration des cloches, le lancement d'une étude pour relooker la salle communale avec une extension côté Sud (les travaux sont prévus pour 2017) et la poursuite de la commercialisation des lots au lotissement du stade. Nous avons trois lots de vendus. Il nous en reste sept à commercialiser au prix de 15 euros TTC. Un projet éolien devrait aboutir en juin 2017, avec trois éoliennes à Saint-Nicolas-du-Tertre et une à Ruffiac. Concernant Saint-Donat Grisan, un projet est en cours pour quatre éoliennes. »

Jean-Claude Riallin souligne : « Nous sommes leaders en énergie renouvelable. Nous



avons deux dispositifs de méthanisation qui fonctionnent aujourd'hui et plusieurs installations de panneaux solaires. Une serre à tomates vient de replanter au 1er décembre 2015. Elle est chauffée en partie par méthanisation. Celle-ci emploie une moyenne de dix personnes à l'année. Cics (Celtic Isolation Cloisons Sèches) a aussi obtenu son permis de construire pour une installation sur la ZAC du Pâtis. »

Le maire a ensuite évoqué le schéma départemental de coopération intercommunale, en rappelant que la commune a perdu 14 189 euros de dotation

d'Etat pour 2014 et 2015, 18 806 euros pour 2016 et 26 613 euros pour 2017.

« Heureusement, nous avons anticipé nos gros travaux depuis 2000 : assainissement, création des halles, aménagement du bourg, effacement des réseaux, logements communaux, lotissement... »

A noter enfin que Jean-Yves Marquet a reçu la médaille d'or pour 35 ans de service à Entremont et Gilbert Monneraye la médaille vermeil qui récompense 30 années de dévouement service de la collectivité locale.

I.T.

SAINT-NICOLAS-DU-TERTRE *Ouvr. Financé 12/01/2016*

La salle des fêtes va se refaire une beauté en 2016



Deux médailles d'honneur ont été décernées lors de la cérémonie des vœux. Une médaille d'or à Jean-Yves Marquet pour 35 ans de service chez Entremont et une médaille de vermeil à Gilbert Monneraye pour 30 ans de dévouement au service de la communauté locale.

Le maire Jean-Claude Riallin et les conseillers ont présenté leurs vœux à la population nicolasienne vendredi soir. Pour cette nouvelle année, une intervention à l'intérieur du clocher est prévue, ainsi que la restauration de certaines cloches. Après 22 ans d'utilisation par la municipalité, les associations et les particuliers, la salle des fêtes va être relookée. Une extension côté sud est prévue. Une étude est en cours pour monter le projet et voir le financement pour la réalisation des travaux en 2017.

Dans le lotissement du stade, 7 lots sont encore à vendre au prix de 15 € le m². La commune compte sur le projet éolien, qui devrait voir le jour en juin 2017. Trois éoliennes sont prévues. Elles devraient rapporter un foncier de 21 000 € par an et une

taxe foncière de 6 000 € annuel.

Le maire rappelle que, « heureusement, nous avons anticipé nos gros travaux (assainissement, aménagement du bourg, lotissement...) depuis 2000. Avec la baisse des dotations de l'Etat, demain nous ne pourrons plus investir. »



Un Noël qui fait craquer les enfants !

Le spectacle de Noël de l'école (avec Tréal) aura lieu le samedi 12 décembre à 22h à la salle des fêtes de Monteneuf. Il sera précédé d'un repas à partir de 19 h.

UN NOËL ANGLAIS

En attendant, les enfants ont découvert lundi matin les us et coutumes du christmas anglais.

Ils ont reçu la visite d'un Père Noël de la couronne britannique. Celui-ci transportait dans sa hôte, non pas un pudding, mais quelques crackers.

Ces petites papillotes cartonnées, présentes dans les assiettes des repas de fin d'année, contiennent une petite surprise sous la forme d'un chapeau en papier, d'une blague, d'une devinette, ainsi qu'un petit cadeau.

Cette coutume a été créée en 1847 par un certain Thomas J. Smith.

Son idée : vendre ses friandises en les insérant dans des papillotes en forme de tubes.

Pour l'institutrice de Saint-Nicolas-du-Tertre, cette immersion dans le Noël anglais offre à ses élèves une nouvelle occasion d'enrichir leur vocabulaire dans la langue de Shakespeare.

Saint-Nicolas-du-Tertre

Des petits écoliers, écocitoyens, ont collecté les déchets

Depuis 5 ans, Gillette Pérard, la directrice de l'école de Saint-Nicolas, n'oublie jamais de faire participer ses petits élèves à l'action « Nettoyons la nature ». La vingtaine d'enfants, âgés de 2 ans et demi à 4 ans, a fait le tour du bourg pour ramasser les déchets et a appris le tri sélectif. C'est toujours ravis que les élèves s'adonnent à cette action qui leur apprend à devenir plus responsable sur l'entretien de la nature.



Fête des battages et vieux métiers de Saint-Nicolas du Tertre La tradition perdue grâce aux bénévoles et visiteurs



Le comité des fêtes parie chaque année sur la mise en lumière de sa culture locale et de sa mémoire d'antan au travers de ce grand coup de projecteur sur les vieux métiers et un terroir préservé qui séduit toujours autant. Cette édition 2015 démontre une fois de plus l'engagement du public pour ceux qui entretiennent les gestes et traditions.

« Nous proposons cette année une nouveauté qui a beaucoup plu, la fabrication du cidre à l'ancienne à l'aide du pressoir, nouveauté 2015, a beaucoup plu. Sur chaque animation, les gens s'arrêtent pour échanger avec les artisans », commente Yann Danion, co-président du comité organisateur avec Bertrand Texier et Franck Guillemot.

Lorsqu'il s'agit de parler de son métier... de son métier à tisser, on arrête plus Gaby... Un personnage Gaby Louët, de Saint-Martin-sur-Oust. Elle participe avec sa bonne humeur et une passion communicative à la fête des battages depuis plusieurs années. Alpaga, laines de moutons... à l'aide de son rouet et de ses quenouilles, elle partage son savoir-faire et répond avec bienveillance et générosité aux visiteurs.

Tout au long de l'après-midi, au son du bagad de Vern-sur-Seiche, entre dégustations (crêpes, galettes, cidre), démonstrations de battages à l'ancienne, de fabrication de beurre, de pain avec un petit détour pour l'étang pour y découvrir les modèles réduits de bateaux, le public s'est une nouvelle fois régalé.

Coup de chapeau aux quelque 150 bénévoles qui ont ouvert au bon déroulement de la fête. « Tous les tickets mis en vente pour la fricassée ont été écoulés et le feu d'artifice et la soirée dansante ont refermé cette belle journée », conclut Yann Danion.

Isabelle Touzé



Tarifs communaux 2015

Photocopies

Page A4 noir et blanc	0.20 €
Page A3 NB	0.40 €
Page A4 couleur	0.50 €
Page A3 couleur	1.00 €

Cimetière

Concession 15 ans	70 €
Concession 30 ans	100 €
Concession 50 ans	150 €
Colombarium 15 ans	70 €
Colombarium 30 ans	100 €
Colombarium 50 ans	150 €

Garderie périscolaire 0.50 € le ¼ d'heure

Services Communaux 26 € l'heure d'intervention + coût horaire du matériel

Mairie

Tél : 02.97.93.71.57
Fax : 02.97.93.71.82
mairie.st-nicolas-tertre@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h30
- Samedi de 9h00 à 12h00

Permanence du Maire :

Le mardi entre 18h00 à 20h00 sur rendez-vous

Permanence des adjoints :

Sur rendez-vous

Agence Postale

Tél : 02.97.93.71.58

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi de 10h à 12h.

Déchèterie de Ruffiac

Horaires d'ouverture :

Mardi : 9h à 12h
Jeudi : 9h à 12h
Samedi : 9h à 12h et 13h30 à 18h00

Déchèterie de Sérent

Horaires d'ouverture :

Lundi: 13h30 à 18h
Mercredi: 9h à 12h et 13h30 à 18h00
Vendredi : 9h à 12h et 13h30 à 18h00
Samedi : 9h à 12h et 13h30 à 18h00

Bibliothèque

Tél : 02 97 93 71 57

Horaires d'ouverture :

Mercredi: 15h00 à 17h00
Vendredi: 16h30 à 18h00
Samedi: 10h00 à 12h00

Contacts pratiques

Mairie 02.97.93.71.57 mairie.st-nicolas-tertre@wanadoo.fr

Agence postale 02.97.93.71.58

Ecole Ste-Thérèse 02.97.93.71.54

Presbytère – Carentoir 02.99.08.84.34

Trésor public – Malestroit 02.97.75.12.23

Equipement - Ploërmel 02.97.74.16.93

Pompiers - La Gacilly 18

Gendarmerie – Malestroit 17 ou 02.97.75.20.18

Véolia – Redon 0811 902 902

Edf – Gdf 0810 333 356

France télécom 1014 agence particuliers

1013 dépannage particuliers

Assistante sociale sur RDV 02.97.75.18.88 Mme CRESPIN

Paul Molac, Député 02.97.70.61.72 pmolac@assemblee-nationale.fr

.....

.....

.....

.....

.....

